

beaucoup pour son troupeau , mais il doit aussi leur enseigner à prier , & conduire toutes les prieres publiques de l'église. Ainsi il doit assister à tous les offices du jour & de la nuit , autant que ses autres fonctions le permettent ; il doit régler tout ce qui regarde le service divin dans tout son diocèse , & réformer quand il est besoin les livres qui y servent ; ordonner des prieres extraordinaires aux occasions ; prescrire aux fidèles la forme de prier dans leurs familles , & retrancher les abus & les superstitions.

La plus excellente priere est celle du saint sacrifice , & c'est à l'évêque qu'il appartient de l'offrir. Du commencement les prêtres ne célébroient que quand il étoit malade ou absent. On eût trouvé aussi étrange qu'un évêque eût manqué un dimanche à présider à l'assemblée des fidèles , à y prêcher & sacrifier , que l'on trouveroit mauvais qu'un juge ne tint pas l'audience en un jour de maladie. S. Gregoire , pour montrer combien ses gouttes le tourmentent , se plaint qu'à peine pouvoit-